

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 28 juin 2013
(convocation du 17 juin 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Juin Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11h45
M. DAVID Alain à M. BENOIT Jean-Jacques à partir de 11h45
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12h30
M. BRON Jean-Charles à Mme SAINT-ORICE Nicole à partir de 11h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. HERITIE Michel à Mme DE FRANCOIS Béatrice à partir de 13h00
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 10h10 et à compter de 13h15
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h05
M. OLIVIER Michel à M. GALAN Jean-Claude à partir de 11h50
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h15 et à partir de 11h35
M. TOUZEAU Jean à Mme CARTRON Françoise à partir de 11h35
Mme LACUEY Conchita à M. ANZIANI Alain à partir de 11h35
M. SOUBABERE Pierre à M. COUTURIER Jean-Louis à partir de 12h15
Mme. TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine
M. BOUSQUET Ludovic à M. JOUBERT Jacques à partir de 13h15
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
Mme COLLET Brigitte à Mme BONNEFOY Christine à partir de 12h45
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h05
Mme DELATTRE Nathalie à M. GUYOMARC'H à partir de 12h26

Mme DESSERTINE Laurence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h00
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 12h15
M. DUPOUY Alain à M. DAVID Yohan
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h00
Mme EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime à partir de 12h10
Mme. FOURCADE Paulette à Mme. FAORO Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
M. LAGOFUN Gérard à M. TRIJOLET Thierry à partir de 13h00
M. LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 12h30
M. MANGON Jacques à Mme FAYET Véronique à partir de 12h05
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à M. SOLARI Joël
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme PIAZZA Arielle
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à partir de 12h00
M. REIFFERS Josy à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à M. ROUYEYRE Matthieu
M. SIBE Maxime à Mme TOUTON Elisabeth jusqu'à 10h40
Mme TOUTON Elisabeth à M. SIBE Maxime à partir de 12h40
Mme WALRYCK Anne à M. SOUBIRAN Claude à partir de 12h35

LA SEANCE EST OUVERTE

Association ADEISO - Programme d'actions 2013
 Subvention - Convention - Décision - Autorisation

Madame DE FRANCOIS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation de l'association ADEISO

Depuis près de trente ans, l'ADEISO (Association pour le Développement de l'Electronique et de l'Informatique dans le Sud-Ouest) favorise l'émergence de projets afin de soutenir la croissance des "industriels du numérique". Dotée de plus de 140 membres, l'association se compose des différents acteurs qui œuvrent dans la chaîne de création de valeur et de l'innovation : grands groupes, PME/PMI représentant 95% des adhérents, laboratoires et écoles associées. Ces membres représentent près de 12 000 emplois en Aquitaine (72% des membres sont présents sur le territoire de la CUB).

Au-delà de l'émergence de projets, l'ADEISO a vocation à représenter et animer cette communauté d'acteurs tant au plan local que national et international. Ainsi, depuis deux ans, après une étude portant sur la structuration de la filière, le principal objectif de l'association est de "Faire de la terre aquitaine un leader européen des technologies électroniques et numériques au service de l'humain" par le biais de trois missions clés :

- Favoriser le développement des marchés et la croissance des entreprises,
- Accompagner les entrepreneurs dans "l'industrialisation" de leur activité,
- Œuvrer pour le déploiement d'un écosystème favorable à la croissance.

Cela s'est traduit concrètement en 2012 par un programme riche en actions :

- Organisation d'évènements qui ont permis à plus de 1 300 participants de se rencontrer tout au long de l'année pour échanger et travailler sur les problématiques liées au numérique (ex. : déplacement professionnel réalisé au sein de la Silicon Valley),
- Mise en place d'études d'opportunités telles que celle portant sur les data centers, en lien avec les besoins des entreprises du territoire,
- Contribution à la mise en place de projets et partenariats structurants : création de l'Alliance Numérique (regroupement informel des Présidents des associations du numérique en Aquitaine), contribution à des projets d'envergure (Cité Numérique, CATIE, MINT...), lien avec le pôle de compétitivité Cap Digital et ceux présents à l'échelle régionale (ex. Avenia)...

Par le biais de ce programme d'actions, l'ADEISO contribue notamment :

- A la mise en visibilité du dynamisme de notre territoire à l'échelle nationale et internationale,
- A la structuration de la filière au travers d'actions collectives (exemple : mise en place d'un partenariat avec le pôle de compétitivité Cap Digital Ile de France),
- Au développement de l'activité des entreprises par le biais de l'émergence de nouveaux axes de marchés (e-éducation, vinitiques en lien avec le secteur viti-vinicole...).

Programme d'actions 2013

L'ADEISO propose un programme d'actions en lien avec ses missions :

- Favoriser le développement des marchés et la croissance des entreprises
 - Mise en réseau des compétences du numérique avec d'autres secteurs d'activités pour faire émerger de nouveaux projets ou bien de nouvelles offres, en lien avec les pôles de compétitivité. Cela concerne aussi bien des secteurs à fort potentiel sur notre territoire (santé, valorisation du patrimoine, systèmes énergétiques, mobilité et services numériques urbains...) que les marchés plus traditionnels (vins, mécanique...).
 - Organisation de manifestations afin de promouvoir les entreprises, soit à l'international, soit au plan local. L'ADEISO organise en effet depuis deux ans "Les Destinées Numériques" qui permet de réunir les multiples acteurs économiques de la région dans une perspective de "business".
- Accompagner les entrepreneurs dans "l'industrialisation" de leur activité
 - Organisation de rencontres pour les dirigeants des entreprises afin de partager des informations, d'échanger autour de projets, de nourrir leur réflexion stratégique. Les formats de ces rencontres peuvent être des ateliers débats, des visites d'entreprises, des séminaires... en lien avec des représentants des filières (Syntec numérique par exemple) et des experts.
- Œuvrer pour le déploiement d'un écosystème favorable à la croissance
 - Poursuivre les échanges dans le cadre de l'Alliance Numérique sur des questions de positionnement collectif de la filière,
 - Participer au lancement d'un Pôle Numérique Aquitain afin d'accroître la compétitivité des entreprises régionales du numérique. Ce pôle de compétitivité a pour objectifs de faire émerger des projets et soutenir le rayonnement de la filière avec son écosystème (autres filières du territoire, utilisateurs, citoyens...), en connexion avec les centres névralgiques français et internationaux dans le domaine.
 - Contribuer à la mise en œuvre de projets d'envergure régionale tels que la future Cité numérique ou le projet CATIE (Centre Aquitain des Technologies de l'Information et Electroniques).
 - Le projet Cité numérique est un des grands projets portés par la CUB. Un des objectifs de ce pôle d'excellence, qui sera présent sur le territoire de l'Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique (ancien centre de tri postal à Bègles), est de créer un lieu de synergie des initiatives numériques, avec des dispositifs d'accompagnement à la création des entreprises.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de l'association pour 2013 est de 222 000 T.T.C, tel que détaillé dans le tableau ci-après :

DEPENSES	MONTANT			RECETTES	MONTANT	
	HT	TVA	TTC		TVA	TTC
Achats et Charges Externes			107 000 €			
60 – Achats			2 500 €	70 - Ventes de produits finis, prestations de services		
Achats d'études et de prestations de service				Marchandises		
Achats non stockés de matières et fournitures			1 000 €	Prestations de services		
Fournitures non stockables (eau, énergie)				Produits des activités annexes		
Fournitures d'entretien et de petit équipement						
Fournitures administratives			1 500 €	74 - Subventions d'exploitation		175 000 €
Autres fournitures				État		
61 - Services extérieurs			46 600 €	Région		100 000 €
Sous traitance générale			10 000 €	Département		
Locations mobilières et immobilières			20 500 €	Cub		20 000 €
Location stand & Salles			4 500 €	CCI Bordeaux		50 000 €
Assurances			200 €	Mairie de Bordeaux		5 000 €
Documentation			9 000 €	Organismes sociaux		
Divers			2 400 €	Fonds européens		
62 - Autres services extérieurs			57 900 €	CNASEA (emplois aidés)		
Rémunérations intermédiaires et honoraires			17 000 €	Autres (précisez) :		
Publicité, publications			4 900 €			
Déplacements, missions et réceptions			30 000 €	75 - Autres produits de gestion courante		47 000 €
Frais postaux et de télécommunication			5 500 €	Cotisations		47 000 €
Services bancaires			500 €	Autres		
Divers						
63 - Impôts et taxes			- €	76 - Produits financiers		
Impôts et taxes sur rémunérations						
Autres impôts et taxes				77 - Produits exceptionnels		
64 - Charges de personnel			115 000 €			
Rémunérations du personnel			72 482 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions		
Charges sociales			37 023 €			
Autres charges de personnel			5 495 €	79 – Transfert de charges		
65 - Autres charges de gestion courante						
66 – Charges Financières						
67 - Charges exceptionnelles						
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements						
TOTAL DES CHARGES			222 000 €	TOTAL DES PRODUITS		222 000 €

La CUB soutient depuis plusieurs années la mise en œuvre du programme d'actions de l'ADEISO. Il est proposé de renouveler ce partenariat en 2013 à hauteur de 20 000 euros (somme identique depuis 2011, date de la première participation communautaire).

Intérêt de la CUB de soutenir cette association

Par le biais de son accompagnement, l'ADEISO contribue au développement économique des entreprises numériques locales. Cela rejoint l'objectif de la politique communautaire de favoriser le maintien et la création d'emplois sur le territoire métropolitain, tel que mentionnés dans les documents de référence que sont le projet métropolitain (travail "75 000 emplois") et le Schéma Métropolitain de Développement Economique (SMDE).

A titre d'exemples, l'ADEISO réalise des actions centrées sur certains marchés à fort potentiel tels que "le système énergétique du futur" ou bien "la mobilité et les services numériques urbains" qui sont également des domaines clés pour la CUB.

Par ailleurs, la CUB souhaite soutenir la structuration de la filière et accroître son rayonnement au plan national et international. C'est dans cette perspective que les services de la CUB participent activement à la création d'un pôle de compétitivité dédié : le Pôle Numérique Aquitain.

Ainsi, au travers de ses actions, l'ADEISO contribue à la dynamisation de la filière numérique locale et participe à la mise en œuvre de projets clés tels que le projet Cité numérique piloté par la CUB.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales

VU le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique adopté par le Conseil de Communauté du 25 mai 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'association ADEISO contribue au développement des entreprises numériques locales et au rayonnement de notre territoire dans le domaine du numérique,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de fonctionnement de 20 000 euros à l'association ADEISO pour son programme d'actions 2013.

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

Article 3 : La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 juin 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2013**

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2013

Mme. BÉATRICE DE FRANCOIS